

A blurred photograph of business professionals walking in a city street, overlaid with a large red triangle on the right side.

# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

## **JUIN 2015**

**31 JUILLET 2015**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL juin 2015**

Les comptes semestriels résumés ont fait l'objet d'un examen limité.

## **SOMMAIRE**

### **Chapitre 1 – Personne responsable et attestation**

Personne qui assume la responsabilité du Rapport financier semestriel  
Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

### **Chapitre 2 – Rapport semestriel d'activité**

### **Chapitre 3 – Comptes**

Comptes semestriels résumés  
Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes  
semestriels résumés

### **Chapitre 4 – Documents accessibles au public**

Contacts

## **CHAPITRE 1 – PERSONNE RESPONSABLE ET ATTESTATION**

### **Personne qui assume la responsabilité du rapport financier semestriel**

Pierre-Yves DREAN, Directeur général

### **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Pierre-Yves DREAN  
Paris, le 31 juillet 2015

## **CHAPITRE 2 - RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE – JUIN 2015**

### **1 – Evénements significatifs du premier semestre et incidences sur les comptes semestriels**

#### ***Application d'IFRIC 21***

Depuis le 1er janvier 2015 (date de première application), la Banque Palatine applique IFRIC 21 relatif aux « Droits et taxes » qui se traduit comptablement par un changement de méthode concernant :

- la contribution sociale de solidarité (C3S ou Organic) impactant le bilan d'ouverture au 1er janvier 2015 (pour 0,45 million d'euros) et le résultat de l'exercice 2015 (pour 0,69 million d'euros),
- la comptabilisation au 1er janvier 2015 des taxes auparavant étalées, notamment la taxe systémique bancaire, la contribution pour frais de contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et la taxe foncière (impact de 1,4 million d'euros).

#### ***Nouvelles contributions***

Quatre nouvelles contributions ont été mises en place représentant un montant total de 3,8 millions d'euros au 30 juin 2015 :

- le Fonds de Résolution Unique (règlement européen 806/2014 et règlement d'exécution 2015-081),
- les frais de fonctionnement du Conseil de Résolution Unique (*Bank Recovery and Resolution Directive 2014/59*),
- la redevance pour frais de contrôle de la Banque Centrale Européenne,
- le Fonds de soutien aux collectivités territoriales.

### **2 – Evénements postérieurs à la clôture**

Il n'est survenu depuis le 30 juin 2015 et jusqu'au 29 juillet 2015, date d'examen des comptes par le conseil d'administration, aucun événement susceptible d'avoir une influence notable sur la situation financière ou sur le résultat de la Banque Palatine.

### **3 – L'activité au cours du premier semestre 2015**

#### ***Environnement***

En 2015, l'année a débuté par un ralentissement inattendu de l'activité américaine tandis que la croissance britannique a déçu. Pour autant, la zone euro a conservé son rythme de croissance de la fin d'année 2014 et accélérant même un peu plus vivement qu'attendu en France, en Espagne et en Italie. Cette croissance a été principalement soutenue par la forte dépréciation de l'euro et la baisse du prix du pétrole.

Dans ce contexte globalement porteur, l'économie française a été dynamique au premier trimestre (+ 0,6 %). Cette hausse a été portée par une production manufacturière dynamique (+ 1,3 %) et par l'accélération de la consommation des ménages (+ 0,8 %).

La mise en œuvre par le BCE de son programme d'assouplissement quantitatif a accentué l'aplatissement de la courbe des taux longs durant le premier trimestre 2015. La tendance s'est inversée au printemps suite à l'amélioration des perspectives économiques tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

La fin de semestre a été marquée par la résurgence du risque de défaut de paiement de la Grèce. Après plusieurs revirements, un compromis entre la Grèce et ses créanciers a finalement été trouvé le début juillet permettant le maintien de la Grèce dans la zone euro au moins à court terme.

## **Activité commerciale**

### **Marché des Entreprises**

Au premier semestre 2015, dans un contexte de concurrence commerciale accrue, la Banque Palatine a poursuivi et consolidé le développement de son activité sur le marché de la clientèle Entreprises au travers des trois composantes principales de son activité :

- La conquête de nouveaux clients Entreprises s'élève à 215 comptes avec notamment 107 nouvelles entrées en relation sur son cœur de cible des entreprises de plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- Le soutien actif au financement de l'économie avec une production de crédits aux entreprises qui s'élève à 783 millions d'euros contre 594 millions d'euros sur la même période de 2014.

Cette croissance soutenue de la production entraîne une progression significative des encours moyens distribués aux entreprises à 6.084 millions d'euros au 30 juin 2015 en croissance de 5,4 % par rapport à l'encours de début d'année.

- Sa position de collecte de ressources auprès de ses clients Entreprises avec un encours moyen de ressources qui se situe à 12.440 millions d'euros.

### **Marché de la Clientèle Privée**

Le marché de la Clientèle privée poursuit son développement dans le respect du plan stratégique de la Banque et de ses ambitions associées.

Ses équipes sont mobilisées autour des axes de développement de la clientèle des chefs d'entreprises en synergie avec le marché des Entreprises, la clientèle patrimoniale et leur fidélisation :

- A fin juin, les réalisations sont en hausse de 32,9 % en matière de conquête de clients à plus de 50 milliers d'euros d'actifs (384 ouvertures de comptes contre 289 en 2014 à la même date).
- Concernant les financements depuis le début de l'année, la production de crédit habitat est soutenue à plus de 116 millions d'euros cependant inférieure à celle de l'an passé qui se situait à 130 millions d'euros à fin juin 2014. Le prévisionnel laisse présager une forte production au cours du second semestre susceptible de rattraper ce décalage.

Les crédits personnels enregistrent une forte progression avec une production de 21,3 millions d'euros contre 13,1 millions d'euros sur la même période en 2014.

- Les encours moyens de titres (actions, obligations et OPCVM) progressent de + 7,3 % par rapport au 31 décembre 2014 et ceux en assurance-vie de + 1,9 %.

Les encours d'épargne progressent de 2,6 % depuis le 31 décembre 2014.

Au global, les encours moyens totaux du marché de la Clientèle privée progressent de 127,2 millions d'euros, soit environ +3,0 % depuis le début de l'année (+ 1,7 % depuis juin 2014).

En termes d'emplois, les encours moyens sont en baisse de 29,5 millions d'euros soit - 2,0 % (- 3,8 % depuis juin 2014).

### **La gestion d'actifs – Palatine Asset Management**

Les encours de Palatine Asset Management s'élèvent au 30 juin 2015 à 3.545 millions d'euros, à comparer aux 3.082 millions d'euros de début d'année.

La société a bien profité de la progression des marchés actions sur la période et n'a pas souffert du contexte des taux court terme excessivement bas ayant généralement un impact défavorable sur les encours des frais de gestion des OPCVM monétaires.

Il faut souligner, à cet égard, que la gestion active pratiquée par la société de gestion, la bonne tenue des marchés actions et la bonne maîtrise des charges ont contribué à une hausse du résultat semestriel. Le résultat net s'élève en effet à 6,1 millions d'euros, supérieur de 1 million d'euros par rapport au premier semestre 2014.

### **Activités et résultats des autres filiales et participations consolidées**

Au 30 juin 2015, la filiale Ariès Assurances, société de courtage d'assurances, consolidée par intégration globale, présente un résultat net de 0,07 million d'euros au 30 juin 2015 contre 0,1 million d'euros au 30 juin 2014, conséquence de la baisse des effectifs en entreprises entraînant une réduction de leur masse salariale, base de calcul du chiffre d'affaires de la société.

Consolidée par mise en équivalence, Conservateur Finance, société de financement et d'entreprise d'investissement, présente une quote-part de résultat net à 0,30 million d'euros au 30 juin 2015 contre 0,22 million d'euros au 30 juin 2014 compte tenu de la bonne tenue des commissions d'OPC accompagnée d'une bonne maîtrise des charges.

## **4 – L'analyse des comptes semestriels**

### **Résultats financiers consolidés**

Le PNB du premier semestre 2015 atteint 164,2 millions d'euros, en progression de 2,9 %, soit +4,7 millions d'euros, par rapport au 30 juin 2014. Cette hausse traduit l'évolution favorable des commissions et des revenus de la salle de marchés clientèle qui permet de compenser le recul observé sur la marge d'intérêts et les autres revenus.

Ainsi, la marge d'intérêts affiche une baisse de -1,5 % (-1,7 millions d'euros), qui traduit à la fois la présence d'une reprise de provisions pour risques PEL de 1,9 millions d'euros dans la référence du 1<sup>er</sup> semestre 2014 ainsi que l'impact de la trajectoire LCR Bâle III.

Les commissions nettes s'élèvent à 47,3 millions d'euros, contre 43,6 millions d'euros au 30 juin 2014, soit une hausse de 8,5 % : la Banque (+2,5 millions d'euros) et Palatine Asset Management (+1,2 millions d'euros) contribuent toutes les deux à cette variation.

Le total des charges d'exploitation atteint 100,1 millions d'euros (+10,7 millions d'euros par rapport au 30 juin 2014 publié). En comparaison au 30 juin 2014 pro forma (retraité de l'impact IFRIC 21), les charges progresseraient de 8,3 millions d'euros (+9,0 %), incluant un montant de 3,5 millions d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution Unique. Le reste de la variation est essentiellement expliqué par la hausse des frais de personnel de la Banque.

Le RBE au 30 juin 2015 s'établit donc à 64,0 millions d'euros, en recul de 6,0 millions d'euros (-8,6 %) par rapport au 30 juin 2014 publié. En comparaison pro forma, le RBE afficherait une baisse de 3,6 millions d'euros (-5,3 %) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Le coût du risque du premier semestre 2015 atteint -22,9 millions d'euros, en baisse de 3,4 millions d'euros (-12,9 %) par rapport à la même période de 2014.

Au 30 juin 2015, la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence s'élève à 0,30 million d'euros, générée en totalité par Conservateur Finance. Ce montant se compare à une référence du premier semestre 2014 de 0,22 millions d'euros.

Ainsi, malgré l'impact de la contribution au FRU pour -3,5 millions d'euros, le Résultat Net Avant Impôts consolidé est globalement stable par rapport au niveau du 1<sup>er</sup> semestre 2014 pro forma (-0,1 millions d'euros ; -0,3 %), atteignant 41,4 millions d'euros au premier semestre 2015.

Le résultat net consolidé IFRS au 30 juin 2015 s'élève à 24,0 millions d'euros contre 27,7 millions d'euros publiés en juin 2014 et contre 26,4 millions d'euros en pro forma juin 2014.

Les ratios financier Tier One et de liquidité demeurent à des niveaux satisfaisants avec respectivement 8,1 % et 189%.

### **Bilan consolidé**

Le bilan consolidé de la Banque atteint 16 003,9 millions d'euros au 30 juin 2015 une progression de +282,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2014.

A l'actif, les deux plus grosses variations sont expliquées par la gestion active du ratio LCR Bâle III de la Banque : ainsi, le poste « Caisse, Banques Centrales et CCP » progresse de 1 360,5 millions d'euros, quand le poste « Prêts et créances sur les établissements de crédit » baisse de -1 121,9 millions d'euros.



Les Prêts et créances sur la clientèle progressent de 153,3 millions d'euros.

Au passif, les principales variations reflètent la modification de la structure des ressources clientèle, avec une baisse de 1 474,1 millions d'euros des Dettes représentées par un titre (essentiellement Certificats de Dépôts) et une hausse de 1 492,4 millions d'euros des Dettes envers la clientèle (notamment Dépôts à Vue).

Les Capitaux propres (part du Groupe) s'élèvent à 804,1 millions d'euros.

## **5 – Gestion des risques**

### ***Risques de taux et de liquidité***

Les risques de taux et de liquidité sont gérés dans le cadre de la gestion actif/passif de la Banque dont les objectifs sont de protéger le bilan de la Banque et les marges commerciales en assurant la régularité des résultats par une maîtrise et une couverture adaptée de ces risques.

Un comité de gestion de bilan assure trimestriellement cette gestion, étant entendu que la liquidité est en outre suivie quotidiennement et mensuellement par des indicateurs internes et réglementaires soumis à limites.

Ces risques sont mesurés :

- selon une approche statique, s'entendant jusqu'à l'extinction des opérations de bilan et de hors-bilan à la date d'analyse,
- selon une approche dynamique intégrant des prévisions d'activités sur l'exercice en cours et les deux suivants.

La Banque Palatine a mis en place les structures et indicateurs permettant de respecter la Loi de Séparation Bancaire Française.

### ***Risques de crédit***

La Banque Palatine n'a pas d'engagements sur des pays figurant dans la liste des pays à risque définie par BPCE, sa maison-mère.

Dans un contexte économique difficile, le taux de douteux sur engagements bilan et hors-bilan de la banque commerciale ressort à 6,5 % contre 6,3 % à juin 2014. Nous enregistrons néanmoins un léger recul du coût du risque à 22,9 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 26,3 millions d'euros au 30 juin 2014.

## **6 – Perspectives, principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice**

Dans le prolongement du premier semestre 2015 qui a notamment vu la courbe des taux d'intérêts retrouver un niveau de pente intéressant et une bonne dynamique commerciale se développer tant sur la conquête de nouveaux clients que sur la production de crédits, nous pouvons envisager avec confiance ce deuxième semestre 2015.

Sauf événements exceptionnels, les anticipations financières actuelles nous permettent d'envisager un atterrissage du résultat net 2015 à un niveau proche de celui de 2014.

**Banque Palatine S.A.**

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

---

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle 2015**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015



PricewaterhouseCoopers Audit  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex



KPMG Audit FS I  
Tour EQHO  
2, avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Banque Palatine S.A.**

42, rue d'Anjou  
75008 Paris

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Banque Palatine S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Référentiel » qui expose les effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes ».

## II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.


Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 31 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**



Anik Chaumartin  
*Associée*



Lionel Lepetit  
*Associé*

**KPMG Audit FS I**



Fabrice Odent  
*Associé*

**30 JUIN 2015**

---

**COMPTES CONSOLIDES IFRS  
DU GROUPE PALATINE  
AU 30 JUIN 2015**

## I. BILAN CONSOLIDE

### ACTIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Caisses, banques centrales		1 674,4	313,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.1	92,3	67,7
Instruments dérivés de couverture	3.2	10,9	11,7
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	1 348,4	1 444,9
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.6.1	4 553,8	5 675,7
Prêts et créances sur la clientèle	3.6.2	7 902,2	7 748,9
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.7	51,0	92,7
Actifs d'impôts différés		15,9	17,5
Comptes de régularisation et actifs divers		304,4	298,8
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5.1	4,2	4,4
Immeubles de placement		0,4	0,4
Immobilisations corporelles		19,8	20,5
Immobilisations incorporelles		22,4	20,9
Ecart d'acquisition	3.8	3,8	3,8
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>16 003,9</b>	<b>15 721,8</b>

### PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.2	85,5	61,9
Instruments dérivés de couverture	3.2	137,6	146,3
Dettes envers les établissements de crédit	3.9.1	2 686,6	2 452,3
Dettes envers la clientèle	3.9.2	9 634,3	8 141,9
Dettes représentées par un titre	3.10	2 428,9	3 903,0
Passifs d'impôts courants		3,3	0,6
Passifs d'impôts différés		1,7	1,9
Comptes de régularisation et passifs divers		129,9	107,1
Provisions	3.11	51,8	45,5
Dettes subordonnées	3.12	40,2	40,5
<b>Capitaux propres</b>		<b>804,1</b>	<b>820,8</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>804,1</b>	<b>820,8</b>
Capital et primes liées		595,5	595,5
Réserves consolidées		185,6	172,2
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global		-1,0	0,3
Résultat de la période		24,0	52,7
<b>Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>16 003,9</b>	<b>15 721,8</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Intérêts et produits assimilés	4.1	176,2	187,6
Intérêts et charges assimilées	4.1	(66,6)	(76,2)
Commissions (produits)	4.2	53,8	49,5
Commissions (charges)	4.2	(6,5)	(5,9)
Gains ou pertes nets sur Instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	7,8	4,6
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4	0,5	0,5
Produits des autres activités	4.5	1,0	0,7
Charges des autres activités	4.5	(2,0)	(1,2)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>164,2</b>	<b>159,5</b>
Charges générales d'exploitation	4.6	(94,9)	(84,4)
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(5,3)	(5,1)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>64,0</b>	<b>70,0</b>
Coût du risque	4.7	(22,9)	(26,3)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>41,1</b>	<b>43,7</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.2	0,3	0,2
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>41,4</b>	<b>43,9</b>
Impôts sur le résultat	4.8	(17,4)	(16,2)
<b>Résultat net</b>		<b>24,0</b>	<b>27,7</b>
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		0,0	0,0
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>24,0</b>	<b>27,7</b>

## III. RESULTAT GLOBAL

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
<b>Résultat net</b>	<b>24,0</b>	<b>27,7</b>
Ecart de réévaluation sur régime à prestations définies	(1,5)	0,0
Effet d'impôt des écarts de réévaluation sur régimes à prestations définies	0,5	0,0
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>	<b>(1,0)</b>	<b>0,0</b>
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(0,6)	0,8
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	0,0	0,4
Impôts	0,2	(0,4)
<b>Eléments recyclables en résultat</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,8</b>
<b>GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (NETS D'IMPÔTS)</b>	<b>(1,4)</b>	<b>0,8</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>22,6</b>	<b>28,5</b>
Part du groupe	22,6	28,5
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	0,0	0,0

#### IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et primes liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Total capitaux propres consolidés		
	Capital	Primes	Réserves	Titres super subordonnés à durée indéterminée	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments financiers	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture				Ecart de réévaluation sur passif social	Résultat net part du groupe
<b>en millions d'euros</b>														
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2014</b>	<b>538,8</b>	<b>56,7</b>	<b>159,6</b>	<b>80,0</b>	<b>(46,9)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>789,2</b>	<b>0,0</b>	<b>789,2</b>
Distribution			(19,4)									-19,4		-19,4
Rémunération des titres supersubordonnés					(0,3)							-0,3		-0,3
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global							0,6	0,3				0,9		0,9
<b>Résultat</b>											<b>27,7</b>	<b>27,7</b>		<b>27,7</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2014</b>	<b>538,8</b>	<b>56,7</b>	<b>140,2</b>	<b>80,0</b>	<b>-47,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>27,7</b>	<b>798,1</b>	<b>0,0</b>	<b>798,1</b>
Rémunération des titres supersubordonnés					(0,2)							(0,2)		(0,2)
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global							0,1	(0,7)		(1,0)		(1,6)		(1,6)
<b>Résultat</b>											<b>25,0</b>	<b>25,0</b>		<b>25,0</b>
Autres variations			0,4		(0,9)							(0,5)		(0,5)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014</b>	<b>538,8</b>	<b>56,7</b>	<b>140,6</b>	<b>80,0</b>	<b>(48,3)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>1,7</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>52,7</b>	<b>820,8</b>	<b>0,0</b>	<b>820,8</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2014			53,5		(0,8)						(52,7)	0,0		0,0
Impact de l'application d'IFRIC 21					0,5							0,5		0,5
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2015</b>	<b>538,8</b>	<b>56,7</b>	<b>194,1</b>	<b>80,0</b>	<b>(48,6)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>1,7</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>0,0</b>	<b>821,3</b>	<b>0,0</b>	<b>821,3</b>
Distribution			(39,6)									(39,6)		(39,6)
Rémunération des titres supersubordonnés					(0,3)							(0,3)		(0,3)
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global							(0,4)		(0,9)			(1,3)		(1,3)
<b>Résultat</b>											<b>24,0</b>	<b>24,0</b>		<b>24,0</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2015</b>	<b>538,8</b>	<b>56,7</b>	<b>154,5</b>	<b>80,0</b>	<b>(48,9)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>1,3</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(1,8)</b>	<b>(1,8)</b>	<b>24,0</b>	<b>804,1</b>	<b>0,0</b>	<b>804,1</b>



## V. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>41,4</b>	<b>43,9</b>
Dotations nettes aux amortissements des Immobilisations corporelles et incorporelles	5,2	5,1
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	11,5	19,2
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0,2	0,5
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	(1,1)	(2,4)
Autres mouvements	57,0	(91,2)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts</b>	<b>72,9</b>	<b>(68,8)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	782,6	786,4
Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 328,5	118,5
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	(1 389,9)	476,8
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	(17,3)	(61,4)
Impôts versés	(12,7)	(13,2)
<b>Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>691,2</b>	<b>1 307,2</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>805,5</b>	<b>1 282,3</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	41,7	75,6
Flux liés aux Immobilisations corporelles et incorporelles	(6,0)	(4,2)
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>35,6</b>	<b>71,4</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires <sup>(1)</sup>	(39,4)	(19,2)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(0,3)	(0,3)
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>(39,7)</b>	<b>(19,5)</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE (D)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)</b>	<b>801,4</b>	<b>1 334,1</b>
<b>Caisse et banques centrales</b>	<b>313,9</b>	<b>35,0</b>
Caisse et banques centrales (actif)	313,9	35,0
<b>Opérations à vue avec les établissements de crédit</b>	<b>394,6</b>	<b>(313,8)</b>
Comptes ordinaires débiteurs <sup>(2)</sup>	55,2	42,4
Comptes et prêts à vue	680,7	43,6
Comptes créditeurs à vue	(341,3)	(399,9)
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>708,5</b>	<b>(278,8)</b>
<b>Caisse et banques centrales</b>	<b>1 674,4</b>	<b>1 048,8</b>
Caisse et banques centrales (actif)	1 674,4	1 048,8
<b>Opérations à vue avec les établissements de crédit</b>	<b>(164,6)</b>	<b>6,5</b>
Comptes ordinaires débiteurs <sup>(2)</sup>	58,6	59,8
Comptes et prêts à vue	166,1	95,8
Comptes créditeurs à vue	(389,3)	(149,1)
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>1 509,8</b>	<b>1 055,3</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>801,4</b>	<b>1 334,1</b>

<sup>(1)</sup> Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires correspondent à la distribution de dividendes.

<sup>(2)</sup> Les comptes ordinaires débiteurs ne comprennent pas les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignation.

## VI. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU GROUPE PALATINE

<b>NOTE 1 – CADRE GENERAL</b> .....	<b>8</b>
<b>1.1 LE GROUPE BPCE ET LA BANQUE PALATINE</b> .....	<b>8</b>
<b>1.2 MÉCANISME DE GARANTIE</b> .....	<b>9</b>
<b>1.3 EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS</b> .....	<b>10</b>
<b>1.4 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE</b> .....	<b>10</b>
<b>NOTE 2 – NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE</b> .....	<b>11</b>
<b>2.1 CADRE RÉGLEMENTAIRE</b> .....	<b>11</b>
<b>2.2 RÉFÉRENTIEL</b> .....	<b>11</b>
<b>2.3 RECOURS À DES ESTIMATIONS</b> .....	<b>13</b>
<b>2.4 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DATE DE CLÔTURE</b> .....	<b>15</b>
<b>NOTE 3 – NOTES RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>16</b>
<b>3.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b> .....	<b>16</b>
<b>3.1.1 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b> .....	<b>16</b>
<b>3.1.2 PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT</b> .....	<b>16</b>
<b>3.1.3 INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TRANSACTION</b> .....	<b>16</b>
<b>3.2 INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE</b> .....	<b>16</b>
<b>3.3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE</b> .....	<b>17</b>
<b>3.4 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS</b> .....	<b>17</b>
<b>3.4.1 HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS</b> .....	<b>17</b>
<b>3.4.2 ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS CLASSÉS EN NIVEAU 3 DE LA</b> <b>HIÉRARCHIE DE JUSTE VALEUR</b> .....	<b>18</b>
<b>3.4.3 ANALYSE DES TRANSFERTS ENTRE NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DE JUSTE VALEUR</b> .....	<b>18</b>
<b>3.4.4 SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3 AUX VARIATIONS DE PRINCIPALES</b> <b>HYPOTHÈSES</b> .....	<b>18</b>
<b>3.5 PRÊTS ET CRÉANCES</b> .....	<b>18</b>
<b>3.5.1 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b> .....	<b>18</b>
<b>3.5.2 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b> .....	<b>19</b>
<b>3.6 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE</b> .....	<b>19</b>
<b>3.7 RECLASSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS</b> .....	<b>19</b>
<b>3.8 ECARTS D'ACQUISITION</b> .....	<b>20</b>
<b>3.9 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE</b> .....	<b>20</b>
<b>3.9.1 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b> .....	<b>20</b>
<b>3.9.2 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE</b> .....	<b>21</b>
<b>3.10 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE</b> .....	<b>21</b>
<b>3.11 PROVISIONS</b> .....	<b>21</b>
<b>3.12 DETTES SUBORDONNÉES</b> .....	<b>22</b>
<b>3.13 ACTIONS ORDINAIRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS</b> .....	<b>22</b>
<b>3.13.1 ACTIONS ORDINAIRES</b> .....	<b>22</b>
<b>3.13.2 TITRES SUPERSUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE CLASSÉS EN CAPITAUX PROPRES</b> .....	<b>22</b>

<b>NOTE 4 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>23</b>
<b>4.1 INTÉRÊTS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS .....</b>	<b>23</b>
<b>4.2 PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS.....</b>	<b>23</b>
<b>4.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR</b>	
<b>RÉSULTAT .....</b>	<b>24</b>
<b>4.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE.....</b>	<b>24</b>
<b>4.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS.....</b>	<b>25</b>
<b>4.6 CHARGES GÉNÉRALES D’EXPLOITATION.....</b>	<b>25</b>
<b>4.7 RISQUE DE CRÉDIT.....</b>	<b>25</b>
<b>4.7.1 COÛT DU RISQUE .....</b>	<b>26</b>
<b>4.7.2 DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT .....</b>	<b>26</b>
<b>4.8 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT.....</b>	<b>26</b>
<b>4.8.1 COMPOSANTE DU POSTE « IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT » .....</b>	<b>26</b>
<b>4.8.2 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D’IMPÔT COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D’IMPÔT</b>	
<b>THÉORIQUE .....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 5 – PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIEES .....</b>	<b>27</b>
<b>5.1 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE .....</b>	<b>27</b>
<b>5.2 QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE .....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 6 – INFORMATIONS SECTORIELLES.....</b>	<b>28</b>
<b>NOTE 7 – ENGAGEMENTS .....</b>	<b>29</b>
<b>7.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT.....</b>	<b>29</b>
<b>7.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE .....</b>	<b>29</b>
<b>NOTE 8 – ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE .....</b>	<b>30</b>
<b>NOTE 9 – COMPENSATION D’ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS.....</b>	<b>31</b>
<b>9.1 ACTIFS FINANCIERS .....</b>	<b>31</b>
<b>9.2 PASSIFS FINANCIERS .....</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 10 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>32</b>

## **Note 1 – Cadre général**

### **1.1 Le Groupe BPCE et la Banque Palatine**

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Epargne, l'organe central BPCE et ses filiales.

#### **Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne**

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 18 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Epargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du Groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau Caisse d'Epargne comprend les Caisses d'Epargne et les sociétés locales d'épargne (SLE).

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 100 % par leurs sociétaires.

Le capital des Caisses d'Epargne est détenu à hauteur de 100 % par les SLE. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Epargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

#### **BPCE**

Organe central au sens de la loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 18 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Epargne.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, structure cotée détenue à 71,4 %, qui réunit la Banque de Grande Clientèle, l'Epargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque Commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-Mer) ;
- les filiales et participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du Groupe.

## **Banque Palatine**

La Banque Palatine est une société anonyme à Conseil d'administration, filiale détenue à 100 % par l'organe central BPCE. Son siège social est situé au 42 rue d'Anjou - 75008 Paris (France).

Les activités de ses principales filiales et participations se répartissent autour de deux pôles :

- les activités de services financiers et de gestion d'actifs ;
- les activités d'assurance.

## **1.2 Mécanisme de garantie**

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L.512-107-6 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants, ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Epargne et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banque Populaire** est constitué d'un dépôt de 450,0 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisse d'Epargne** fait l'objet d'un dépôt de 450,0 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts par réseau est de 180,7 millions d'euros au 30 juin 2015 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Epargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du Groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds réseau Banque Populaire, du Fonds réseau Caisse d'Epargne et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du Groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Le Directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

### **1.3 Evénements significatifs**

#### **Application d'IFRIC 21**

Depuis le 1er janvier 2015 (date de première application), le Groupe Palatine applique IFRIC 21 relatif aux « Droits et taxes » qui se traduit comptablement par un changement de méthode concernant :

- la contribution sociale de solidarité (C3S ou Organic) impactant le bilan d'ouverture au 1er janvier 2015 (pour 0,5 million d'euros) et le résultat de l'exercice 2015 (pour 0,7 million d'euros),
- la comptabilisation au 1er janvier 2015 des taxes auparavant étalées, notamment la taxe systémique bancaire -TSB-, la contribution pour frais de contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et la taxe foncière (impact de 1,4 million d'euros).

#### **Nouvelles contributions**

Quatre nouvelles contributions ont été mises en place représentant un montant total de 3,8 millions d'euros au 30/06/2015 :

- le Fonds de Résolution Unique -FRU- (règlement européen 806/2014 et règlement d'exécution 2015-081),
- les frais de fonctionnement du Conseil de Résolution Unique -CRU- (Bank Recovery Resolution Directive 2014/59),
- la redevance pour frais de contrôle de la Banque Centrale Européenne,
- le Fonds de soutien aux collectivités locales.

### **1.4 Evénements postérieurs à la clôture**

Il n'est survenu depuis le 30 juin 2015 et jusqu'au 29 juillet 2015, date d'examen des comptes par le Conseil d'administration, aucun événement susceptible d'avoir une incidence notable sur la situation financière consolidée ou sur le résultat consolidé du Groupe Palatine.

## **Note 2 – Normes comptables applicables et comparabilité**

### **2.1 Cadre réglementaire**

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe Palatine a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture <sup>1</sup>.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2015 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2014.

### **2.2 Référentiel**

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers au 31 décembre 2014 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Groupe Palatine applique IFRIC 21 « Droits ou taxes ». Cette interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des droits ou des taxes prélevées par une autorité publique. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint. Lorsque l'obligation de payer la taxe naît au 1<sup>er</sup> janvier, cette dernière doit être enregistrée à compter de cette même date.

En date de première application, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les effets de l'interprétation IFRIC 21 sont comptabilisés de façon rétrospective de la manière suivante :

- le changement de méthode relatif notamment à la contribution sociale de solidarité (C3S ou Organic) impactant le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2014 : annulation de la provision comptabilisée au 31 décembre 2013 par la contrepartie des capitaux propres ;
- le changement de méthode relatif notamment à la C3S impactant le résultat de l'exercice 2014 ;
- le changement de méthode relatif à la comptabilisation au 1<sup>er</sup> janvier 2014 des taxes auparavant étalées, notamment la taxe systémique bancaire (TSB), la contribution pour frais de contrôle ACPR et la taxe foncière.

Cette note récapitule les impacts de l'interprétation IFRIC 21 sur le bilan consolidé au 31 décembre 2014 et sur le compte de résultat consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

---

<sup>1</sup> Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

<b>Actif</b>			
<i>en millions d'euros</i>	<b>31/12/2014 publié</b>	<b>Impacts au 01/01/2014</b>	<b>31/12/2014 retraité</b>
Caisse, banques centrales	313,9		313,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	67,7		67,7
Instruments dérivés de couverture	11,7		11,7
Actifs financiers disponibles à la vente	1 444,9		1 444,9
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5 675,7		5 675,7
Prêts et créances sur la clientèle	7 748,9		7 748,9
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	92,7		92,7
Actifs d'impôts différés	17,5	-0,2	17,3
Comptes de régularisation et actifs divers	298,8		298,8
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4,4		4,4
Immeubles de placement	0,4		0,4
Immobilisations corporelles	20,5		20,5
Immobilisations incorporelles	20,9		20,9
Ecarts d'acquisition	3,8		3,8
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>15 721,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>15 721,6</b>

<b>Passif</b>			
<i>en millions d'euros</i>	<b>31/12/2014 publié</b>	<b>Impacts au 01/01/2014</b>	<b>31/12/2014 retraité</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	61,9		61,9
Instruments dérivés de couverture	146,3		146,3
Dettes envers les établissements de crédit	2 452,3		2 452,3
Dettes envers la clientèle	8 141,9		8 141,9
Dettes représentées par un titre	3 903,0		3 903,0
Passifs d'impôts courants	0,6		0,6
Passifs d'impôts différés	1,9		1,9
Comptes de régularisation et passifs divers	107,1	-0,7	106,4
Provisions	45,5		45,5
Dettes subordonnées	40,5		40,5
<b>Capitaux propres</b>	<b>820,8</b>	<b>0,5</b>	<b>821,3</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>820,8</b>	<b>0,5</b>	<b>821,3</b>
Capital et primes liées	595,5		595,5
Réserves consolidées	172,2	0,5	172,7
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	0,3		0,3
Résultat de la période	52,7		52,7
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15 721,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>15 721,6</b>

<b>Compte de résultat</b>			
<i>en millions d'euros</i>	<b>1er semestre 2014</b>	<b>Impacts sur le 1er semestre 2014</b>	<b>1er semestre 2014 retraité</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>159,5</b>		<b>159,5</b>
Charges générales d'exploitation	-84,4	-2,4	-86,8
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-5,1		-5,1
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>70,0</b>	<b>-2,4</b>	<b>67,6</b>
Coût du risque	-26,3		-26,3
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>43,7</b>	<b>-2,4</b>	<b>41,3</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0,2		0,2
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>43,9</b>	<b>-2,4</b>	<b>41,5</b>
Impôts sur le résultat	-16,2	1,1	-15,1
<b>Résultat net</b>	<b>27,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>26,4</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	0,0		0,0
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>27,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>26,4</b>

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe Palatine.



## 2.3 Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige, dans certains domaines, la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations, utilisant les informations disponibles à la date de clôture, font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2015, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- o la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (cf. note ci-après « Détermination de la juste valeur ») ;
- o le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations durables des actifs financiers disponibles à la vente, ainsi que les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- o les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne logement ;
- o les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- o les impôts différés ;
- o les tests de dépréciations des écarts d'acquisition.

### Détermination de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le Groupe évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. Parmi ces hypothèses, figurent notamment pour les dérivés, une évaluation du risque de contrepartie (ou CVA - *Credit Valuation Adjustment*) et du risque de non-exécution (DVA - *Debit Valuation Adjustment*). Le Groupe a fait évoluer ses paramètres de valorisation de la CVA et de la DVA au cours du second semestre 2014. L'évaluation de ces ajustements de valorisation se fonde dorénavant sur des paramètres de marché.

Par ailleurs, les valorisations des dérivés traités avec une contrepartie membre du mécanisme de solidarité du Groupe BPCE (cf. note 1.2 - Mécanisme de solidarité) ne font pas l'objet de calcul de CVA ni de DVA dans les comptes du Groupe.

### Juste valeur en date de comptabilisation initiale

Pour la majorité des transactions conclues par le Groupe, le prix de négociation des opérations (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) donne la meilleure évaluation de la juste valeur de l'opération en date de comptabilisation initiale.

### Hiérarchie de la juste valeur

- **Juste valeur de niveau 1 et notion de marché actif**  
Pour les instruments financiers, les prix cotés sur un marché actif (« juste valeur de niveau 1 ») constituent l'indication la plus fiable de la juste valeur. Dans la mesure où de tels prix existent, ils doivent être utilisés sans ajustement pour évaluer la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants.

- **Juste valeur de niveau 2**

En cas d'absence de cotation sur un marché actif, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie appropriée, conforme aux méthodes d'évaluation communément admises sur les marchés financiers, favorisant les paramètres de valorisation directement ou indirectement observables sur les marchés.

- **Juste valeur de niveau 3**

Enfin, s'il n'existe pas suffisamment de données observables sur les marchés, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie de valorisation reposant sur des modèles internes (« juste valeur de niveau 3 ») utilisant des données non observables. Le modèle retenu doit être calibré périodiquement en rapprochant ses résultats des prix de transactions récentes.

***Instruments de gré à gré valorisés à partir de modèles peu répandus ou utilisant une part significative de paramètres non observables (niveau 3)***

Lorsque les valorisations obtenues ne peuvent s'appuyer sur des paramètres observables ou sur des modèles reconnus comme des standards de place, la valorisation obtenue sera considérée comme non observable.

Les instruments valorisés à partir de modèles spécifiques ou utilisant des paramètres non observables incluent plus particulièrement :

- o les actions non cotées, ayant généralement la nature de « participations » ;
- o certains OPCVM, lorsque la valeur liquidative est une valeur indicative (en cas d'illiquidité, en cas de liquidation...) et qu'il n'existe pas de prix pour étayer cette valeur ;
- o les FCPR : la valeur liquidative est fréquemment une valeur indicative puisqu'il n'est souvent pas possible de sortir ;
- o des produits structurés action multi-sous-jacents, d'option sur fonds, des produits hybrides de taux, des swaps de titrisation, de dérivés de crédit structurés, de produits optionnels de taux ;
- o des prêts structurés pour lesquels certains paramètres de valorisation sont non observables (spread de crédit...) ;
- o les tranches de titrisation pour lesquelles il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. Ces instruments sont fréquemment valorisés sur la base de prix contributeurs (structureurs par exemple).

***Transferts entre niveaux de juste valeur***

Les informations sur les transferts entre niveaux de juste valeur sont indiquées en note 3.4.3 « Analyse des transferts entre niveaux de la hiérarchie de juste valeur ».

***Cas particuliers : juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti***

Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan, les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information, et doivent être interprétés comme étant uniquement des estimations.

En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées, et ne pourraient généralement pas l'être en pratique.

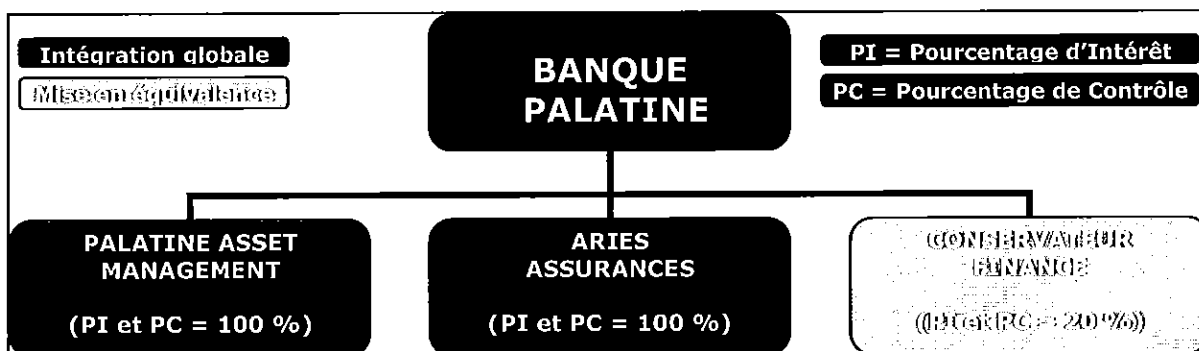
Les justes valeurs ainsi calculées l'ont été uniquement pour des besoins d'information en annexe aux états financiers. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de banque commerciale, dont le modèle de gestion est un modèle d'encaissement des flux de trésorerie contractuels.

Par conséquent, des hypothèses simplificatrices ont été retenues pour l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

## 2.4 Présentation des états financiers consolidés et date de clôture

### Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Palatine est la Banque Palatine. Le Groupe comprend :



### Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2013-04 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

### Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2015. Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 juillet 2015.

## Note 3 – Notes relatives au bilan

### 3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ces actifs et passifs sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction, y compris les instruments financiers dérivés, et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de comptabiliser à la juste valeur, dès la date de leur acquisition ou de leur émission, au titre de l'option offerte par la norme IAS 39.

#### 3.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers du portefeuille de transaction sont composés d'instruments financiers dérivés négociés dans le cadre des activités de gestion de position du Groupe.

	30/06/2015	31/12/2014
<i>en millions d'euros</i>	Transaction	Transaction
Dérivés de transaction	92,3	67,7
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>92,3</b>	<b>67,7</b>

#### 3.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Au passif, le portefeuille de transaction est composé d'instruments financiers dérivés.

	30/06/2015	31/12/2014
<i>en millions d'euros</i>		
Dérivés de transaction	85,5	61,9
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>85,5</b>	<b>61,9</b>

#### 3.1.3 Instruments dérivés de transaction

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015			31/12/2014		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux	3 778,6	40,0	34,1	3 613,6	42,1	36,8
Instruments de change	2 380,6	0,5	0,3	1 841,2	0,0	0,0
<b>Opérations fermes</b>	<b>6 159,2</b>	<b>40,5</b>	<b>34,4</b>	<b>5 454,8</b>	<b>42,1</b>	<b>36,8</b>
Instruments de taux	2 132,8	4,2	3,5	1 818,5	1,0	0,5
Instruments de change	2 208,9	47,6	47,6	1 681,0	24,6	24,6
<b>Opérations conditionnelles</b>	<b>4 341,7</b>	<b>51,8</b>	<b>51,1</b>	<b>3 499,5</b>	<b>25,6</b>	<b>25,1</b>
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES DE TRANSACTION</b>	<b>10 500,9</b>	<b>92,3</b>	<b>85,5</b>	<b>8 954,3</b>	<b>67,7</b>	<b>61,9</b>

### 3.2 Instruments dérivés de couverture

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015			31/12/2014		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux	2 572,6	10,3	136,6	2 846,2	11,2	145,1
<b>Opérations fermes</b>	<b>2 572,6</b>	<b>10,3</b>	<b>136,6</b>	<b>2 846,2</b>	<b>11,2</b>	<b>145,1</b>
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>2 572,6</b>	<b>10,3</b>	<b>136,6</b>	<b>2 846,2</b>	<b>11,2</b>	<b>145,1</b>
Instruments de taux	182,5	0,6	1,0	536,8	0,5	1,2
<b>Opérations fermes</b>	<b>182,5</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>536,8</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>182,5</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>536,8</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE</b>	<b>2 755,1</b>	<b>10,9</b>	<b>137,6</b>	<b>3 383,0</b>	<b>11,7</b>	<b>146,3</b>

### 3.3 Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit des actifs financiers non dérivés qui n'ont pas été classés dans l'une des autres catégories (« Actifs financiers à la juste valeur », « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » ou « Prêts et créances »).

en millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Effets publics et valeurs assimilées	825,1	1 090,6
Obligations et autres titres à revenu fixe	501,4	329,7
Titres dépréciés	0,0	0,2
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>1 326,5</b>	<b>1 420,5</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>21,8</b>	<b>24,5</b>
Prêts à la clientèle	0,1	0,1
<b>Prêts</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>
<b>TOTAL BRUT DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</b>	<b>1 348,4</b>	<b>1 445,1</b>
Dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts	0,0	(0,2)
<b>TOTAL NET DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</b>	<b>1 348,4</b>	<b>1 444,9</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (avant impôt)</b>	<b>4,5</b>	<b>5,0</b>

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le Groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constitue des indices de perte de valeur.

Au 30 juin 2015, les gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global concernent plus particulièrement des effets publics, des obligations et autres titres à revenu fixe.

### 3.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers

#### 3.4.1 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

La répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

	30/06/2015				31/12/2014			
	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
en millions d'euros								
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
Instruments dérivés	0,0	92,3	0,0	92,3	0,0	67,7	0,0	67,7
Dérivés de taux	0,0	44,2	0,0	44,2	0,0	43,0	0,0	43,0
Dérivés de change	0,0	48,1	0,0	48,1	0,0	24,7	0,0	24,7
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>0,0</b>	<b>92,3</b>	<b>0,0</b>	<b>92,3</b>	<b>0,0</b>	<b>67,7</b>	<b>0,0</b>	<b>67,7</b>
Dérivés de taux	0,0	10,9	0,0	10,9	0,0	11,7	0,0	11,7
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0,0</b>	<b>10,9</b>	<b>0,0</b>	<b>10,9</b>	<b>0,0</b>	<b>11,7</b>	<b>0,0</b>	<b>11,7</b>
Titres de participation	0,0	0,0	4,5	4,5	0,0	0,0	3,5	3,5
Autres titres	1 326,7	15,1	0,0	1 341,9	1 441,3	0,0	0,0	1 441,3
Titres à revenu fixe	1 326,5	0,0	0,0	1 326,5	1 420,3	0,0	0,0	1 420,3
Titres à revenu variable	2,2	15,1	0,0	17,4	21,0	0,0	0,0	21,0
Autres actifs financiers	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>1 348,8</b>	<b>15,1</b>	<b>4,5</b>	<b>1 368,4</b>	<b>1 441,4</b>	<b>0,0</b>	<b>3,5</b>	<b>1 444,9</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
Instruments dérivés	85,5	0,0	0,0	85,5	0,0	61,9	0,0	61,9
Dérivés de taux	37,5	0,0	0,0	37,5	0,0	37,3	0,0	37,3
Dérivés de change	47,9	0,0	0,0	47,9	0,0	24,6	0,0	24,6
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>85,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>85,5</b>	<b>0,0</b>	<b>61,9</b>	<b>0,0</b>	<b>61,9</b>
Dérivés de taux	137,6	0,0	0,0	137,6	0,0	146,3	0,0	146,3
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>137,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>137,6</b>	<b>0,0</b>	<b>146,3</b>	<b>0,0</b>	<b>146,3</b>

### 3.4.2 Analyse des actifs et passifs financiers classés en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur

	31/12/2014	Evénements de gestion de la période		30/06/2015
		Achats / Emissions	Ventes / Remboursements	
<i>en millions d'euros</i>				
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres de participation	3,5	1,1	(0,1)	4,5
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>3,5</b>	<b>1,1</b>	<b>(0,1)</b>	<b>4,5</b>

Au 30 juin 2015, les instruments financiers évalués selon une technique utilisant des données non observables correspondent aux titres de participation non consolidés.

### 3.4.3 Analyse des transferts entre niveaux de la hiérarchie de juste valeur

Aucun transfert entre niveaux de hiérarchie de juste valeur n'est intervenu au cours du premier semestre 2015.

### 3.4.4 Sensibilité de la juste valeur de niveau 3 aux variations de principales hypothèses

A l'exception des titres de participation non consolidés, le Groupe Palatine n'a pas d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur de niveau 3.

## 3.5 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. La grande majorité des crédits accordés par le Groupe est classée dans cette catégorie.

### 3.5.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Prêt et créances sur les établissements de crédit	4 553,8	5 675,7
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>4 553,8</b>	<b>5 675,7</b>

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à 4.553,8 millions d'euros au 30 juin 2015 (5.675,7 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### Décomposition des prêts et créances bruts sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	58,6	55,2
Comptes et prêts	4 488,6	5 605,7
Titres assimilés à des prêts et créances	4,0	12,2
Prêts subordonnés et prêts participatifs	2,5	2,5
Prêts et créances dépréciés	0,1	0,1
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>4 553,8</b>	<b>5 675,7</b>

Les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations, compris dans la ligne « Comptes et prêts », s'élèvent à 250,3 millions d'euros au 30 juin 2015 (248,0 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### 3.5.2 Prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Prêts et créances sur la clientèle	8 174,5	8 009,5
Dépréciations individuelles	(258,5)	(245,8)
Dépréciations sur base de portefeuilles	(13,8)	(14,8)
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	<b>7 902,2</b>	<b>7 748,9</b>

### Décomposition des prêts et créances bruts sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>406,7</b>	<b>394,8</b>
Créances commerciales	180,4	199,9
Crédits de trésorerie	1 251,3	1 270,8
Crédits à l'équipement	1 701,0	1 652,2
Crédits au logement	1 699,0	1 743,6
Crédits à l'exportation	96,9	87,7
Autres crédits	1 923,3	1 848,8
Prêts subordonnés	4,5	4,4
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>6 856,4</b>	<b>6 807,4</b>
<b>Titres assimilés à des prêts et créances</b>	<b>337,6</b>	<b>272,7</b>
<b>Titres assimilés à des prêts et créances douteux</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>
<b>Prêts et créances dépréciés</b>	<b>569,8</b>	<b>530,6</b>
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LA CLIENTELE</b>	<b>8 174,5</b>	<b>8 009,5</b>

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des prêts et créances sur la clientèle s'élève à 7.902,2 millions d'euros au 30 juin 2015 (7.748,9 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### 3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable ayant une date d'échéance déterminée et que le Groupe a l'intention manifeste et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Effets publics et valeurs assimilées	10,0	51,0
Obligations et autres titres à revenu fixe	41,0	41,7
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE</b>	<b>51,0</b>	<b>92,7</b>

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance s'élève à 51,0 millions d'euros au 30 juin 2015 (92,7 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### 3.7 Reclassements d'actifs financiers

En application des amendements des normes IAS 39, IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers », le Groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers au cours de l'exercice 2009. Aucun reclassement n'a été effectué au cours des exercices 2010 à 2014, ni au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

## Portefeuille d'actifs financiers reclassés

en millions d'euros	Valeur nette comptable à la date du reclassement	Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	Valeur nette comptable au 30 juin 2015	Variation de l'exercice 2015	Juste valeur au 31 décembre 2014	Juste valeur au 30 juin 2015	Variation de l'exercice 2015
<b>Actifs reclassés en 2009</b>							
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances	7,8	4,7	4,9	0,2	5,5	5,6	0,1
<b>Total des titres reclassés en 2009</b>	<b>7,8</b>	<b>4,7</b>	<b>4,9</b>	<b>0,2</b>	<b>5,5</b>	<b>5,6</b>	<b>0,1</b>
<b>Actifs reclassés de 2010 à 2014</b>							
Total des titres reclassés de 2010 à 2014	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS RECLASSÉS</b>	<b>7,8</b>	<b>4,7</b>	<b>4,9</b>	<b>0,2</b>	<b>5,5</b>	<b>5,6</b>	<b>0,1</b>

## Résultats afférents aux actifs financiers reclassés et résultats qui auraient été comptabilisés

Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur les actifs financiers transférés s'élèvent à une charge de 0,1 million d'euros au 30 juin 2015.

Le résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2015 relatif aux actifs financiers reclassés est non significatif.

La variation de juste valeur qui aurait été comptabilisée si les titres n'avaient pas été reclassés est non significative.

### 3.8 Ecarts d'acquisition

en millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>3,8</b>	<b>4,1</b>
Pertes de valeur	0,0	(0,3)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>

en millions d'euros	Valeur nette comptable	
	30/06/2015	31/12/2014
Arlès Assurances	3,8	3,8
<b>TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>

### 3.9 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes, qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, font l'objet d'une comptabilisation selon la méthode du coût amorti et sont enregistrées au bilan en « Dettes envers les établissements de crédit » ou en « Dettes envers la clientèle ».

#### 3.9.1 Dettes envers les établissements de crédit

en millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Comptes à vue	410,8	354,0
Dettes rattachées	0,0	0,1
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>410,8</b>	<b>354,1</b>
Emprunts et comptes à terme	2 271,4	2 055,7
Opérations de pension	0,0	37,6
Dettes rattachées	4,4	4,9
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>2 275,8</b>	<b>2 098,2</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>2 686,6</b>	<b>2 452,3</b>

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes envers les établissements de crédit s'élève à 2.686,6 millions d'euros au 30 juin 2015 (2.452,3 millions d'euros au 31 décembre 2014).



### 3.9.2 Dettes envers la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>7 424,7</b>	<b>5 786,8</b>
Livret A	165,2	162,7
Plans et comptes épargne-logement	278,0	282,6
Autres comptes d'épargne à régime spécial	543,4	544,8
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>993,6</b>	<b>990,1</b>
Comptes et emprunts à vue	42,6	33,6
Comptes et emprunts à terme	1 171,6	1 327,8
Dettes rattachées	1,8	3,6
<b>Autres comptes de la clientèle</b>	<b>1 216,0</b>	<b>1 365,0</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>9 634,3</b>	<b>8 141,9</b>

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes envers la clientèle s'élève à 9.634,3 millions d'euros au 30 juin 2015 (8.141,9 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### 3.10 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon la nature de leur support, à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « Dettes subordonnées ».

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	2 425,2	3 897,8
Dettes rattachées	3,7	5,2
<b>TOTAL DES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	<b>2 428,9</b>	<b>3 903,0</b>

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes représentées par un titre s'élève à 2.428,9 millions d'euros au 30 juin 2015 (3.903,0 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### 3.11 Provisions

<i>en millions d'euros</i>	<b>31/12/2014</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Reprise</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>30/06/2015</b>
<b>Provisions pour engagements sociaux</b>	<b>16,7</b>	<b>0,3</b>	<b>(0,2)</b>	<b>5,8</b>	<b>22,6</b>
Provisions pour activité d'épargne-logement	3,8	0,2	0,0	0,0	4,0
Provisions pour engagements hors bilan	18,2	2,0	(2,0)	0,1	18,3
Provisions pour litiges	3,2	0,6	(1,2)	0,0	2,6
Autres	3,6	1,1	(0,4)	0,0	4,3
<b>Autres provisions</b>	<b>28,8</b>	<b>3,9</b>	<b>(3,6)</b>	<b>0,1</b>	<b>29,2</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>45,5</b>	<b>4,2</b>	<b>(3,8)</b>	<b>5,9</b>	<b>51,8</b>

### 3.12 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Dettes subordonnées à durée déterminée	40,0	40,0
Dettes rattachées	0,2	0,5
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNEES</b>	<b>40,2</b>	<b>40,5</b>

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes subordonnées s'élève à 40,2 millions d'euros au 30 juin 2015 (40,5 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Les titres supersubordonnés qualifiés d'instruments de capitaux propres sont présentés à la note 3.13.2 « Titres supersubordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres ».

### 3.13 Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis

#### 3.13.1 Actions ordinaires

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015			31/12/2014		
	Nombre	Nominal	Capital	Nombre	Nominal	Capital
<b>Actions ordinaires BanquePalatine</b>						
Valeur à l'ouverture	26 940 134	20	538,8	26 940 134	20	538,8
Valeur à la clôture	26 940 134	20	538,8	26 940 134	20	538,8

#### 3.13.2 Titres supersubordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	Devise d'émission	Date d'émission	Taux d'intérêt	Montant	
				30/06/2015	31/12/2014
BPCE	EUR	28/12/2004	Euribor 3M + 1,0%	15,0	15,0
BPCE	EUR	20/12/2005	Euribor 3M + 0,92%	65,0	65,0
<b>TOTAL DES DETTES SUPERSUBORDONNEES A DUREE INDETERMINEE</b>				<b>80,0</b>	<b>80,0</b>

## Note 4 – Notes relatives au compte de résultat

### 4.1 Intérêts, produits et charges assimilés

Ce poste enregistre les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, à savoir les prêts et emprunts sur les opérations interbancaires et sur les opérations clientèle, le portefeuille d'actifs détenus jusqu'à l'échéance, les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Il enregistre également :

- les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif des titres à revenu fixe comptabilisés dans le portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente ;
- les intérêts des dérivés de couverture, étant précisé que les intérêts courus des dérivés de couverture sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert.

en millions d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	117,0	(22,0)	95,0	119,6	(26,6)	93,0
- Opérations avec la clientèle (hors régime spécial)	117,2	(15,0)	102,2	117,7	(18,9)	98,8
- Prêts et comptes à terme à régime spécial	(0,2)	(7,0)	(7,2)	1,9	(7,7)	(5,8)
Prêts et créances avec les établissements de crédit	29,7	(9,5)	20,2	34,3	(10,3)	24,0
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		(7,5)	(7,5)		(11,3)	(11,3)
Instruments dérivés de couverture	6,4	(27,6)	(21,2)	7,5	(28,0)	(20,5)
Actifs financiers disponibles à la vente	19,8		19,8	21,6		21,6
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0,9		0,9	2,3		2,3
Actifs financiers dépréciés	2,4		2,4	2,3		2,3
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS</b>	<b>176,2</b>	<b>(66,6)</b>	<b>109,6</b>	<b>187,6</b>	<b>(76,2)</b>	<b>111,4</b>

Les produits d'intérêts sur prêts et créances avec les établissements de crédit comprennent 1,9 million d'euros (2,1 millions d'euros au 1er semestre 2014) au titre de la rémunération des fonds du Livret A, du LDD et du LEP centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les charges ou produits d'intérêts sur les comptes d'épargne à régime spécial comprennent 0,2 million d'euros au titre de la dotation nette à la provision épargne logement (contre une reprise nette de 1,9 million d'euros au 1er semestre 2014).

### 4.2 Produits et charges de commissions

Les commissions sont enregistrées en fonction du type de service rendu et du mode de comptabilisation des Instruments financiers auxquels le service rendu est rattaché.

Ce poste comprend notamment les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, droits de garde sur titres en dépôts, etc.), des services ponctuels (commissions sur mouvements de fonds, pénalités sur incidents de paiements, etc.), l'exécution d'un acte important ainsi que les commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées, qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle.

En revanche, les commissions assimilées à des compléments d'intérêt et faisant partie intégrante du taux effectif du contrat figurent dans la marge d'intérêt.

en millions d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations Interbancaires et de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,1)	(0,1)
Opérations avec la clientèle	16,9	0,0	16,9	14,8	0,0	14,8
Prestation de services financiers	1,9	(3,7)	(1,8)	2,3	(3,5)	(1,2)
Vente de produits d'assurance vie	6,2		6,2	6,0		6,0
Moyens de paiement	5,5	(2,6)	2,9	5,3	(2,1)	3,2
Opérations sur titres	1,5	(0,1)	1,4	0,8	(0,1)	0,7
Activités de fiducie	19,5	0,0	19,5	18,8	0,0	18,8
Opérations de change et d'arbitrage	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Autres commissions	2,2	(0,1)	2,1	1,4	(0,1)	1,3
<b>TOTAL DES COMMISSIONS</b>	<b>53,8</b>	<b>(6,5)</b>	<b>47,3</b>	<b>49,5</b>	<b>(5,9)</b>	<b>43,6</b>

### 4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes des actifs et passifs financiers de transaction, ou comptabilisés sur option à la juste valeur par résultat, y compris les intérêts générés par ces instruments.

La ligne « Résultat sur opérations de couverture » comprend la réévaluation des dérivés en couverture de juste valeur ainsi que la réévaluation symétrique de l'élément couvert, la contrepartie de la réévaluation en juste valeur du portefeuille macro-couvert et la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

en millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Résultats sur Instruments financiers de transaction	5,3	2,7
Résultats sur opérations de couverture	0,0	0,0
- Inefficacité de la couverture de juste valeur	0,0	0,0
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	6,9	(76,5)
Variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	(6,9)	76,5
Résultats sur opérations de change	2,5	1,9
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</b>	<b>7,8</b>	<b>4,6</b>

Le poste « Résultats sur instruments financiers de transaction » comprend les variations d'ajustements de valeur de l'ensemble du portefeuille de dérivés (de transaction et de couverture) au titre de la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) et de la DVA (*Debit Valuation Adjustment*).

### 4.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Ce poste enregistre les dividendes des titres à revenu variable, les résultats de cession des actifs financiers disponibles à la vente et des autres actifs financiers non évalués à la juste valeur, ainsi que les pertes de valeur des titres à revenu variable enregistrées en raison d'une dépréciation durable.

en millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Résultats de cession	0,5	0,5
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>

## 4.5 Produits et charges des autres activités

Figurent notamment dans ce poste :

- les produits et charges des immeubles de placement (loyers et charges, résultats de cession, amortissements et dépréciations) ;
- les produits et charges liés à l'activité d'assurance (en particulier les primes acquises, les charges de prestation et les variations de provisions techniques des contrats d'assurance) ;
- les produits et charges des opérations de locations opérationnelles ;
- les produits et charges de l'activité de promotion immobilière (chiffre d'affaires, achats consommés).

en millions d'euros	1er semestre 2015			1er semestre 2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Charges refacturées et produits rétrocedés	0,3	(0,5)	(0,2)	0,3	(0,4)	(0,1)
Autres produits et charges divers d'exploitation	0,7	(0,6)	0,1	0,3	(1,5)	(1,2)
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation	0,0	(0,9)	(0,9)	0,1	0,7	0,8
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire</b>	<b>1,0</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>0,7</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(0,5)</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>1,0</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>0,7</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(0,5)</b>

## 4.6 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets de refacturation, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel (tels que les charges de retraite). Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et services extérieurs.

en millions d'euros	1er semestre 2015	1er semestre 2014
<b>Charges de personnel</b>	<b>(59,9)</b>	<b>(56,3)</b>
Impôts et taxes	(9,5)	(3,7)
Services extérieurs	(25,5)	(24,4)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(35,0)</b>	<b>(28,1)</b>
<b>TOTAL DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>(94,9)</b>	<b>(84,4)</b>

## 4.7 Risque de crédit

Ce poste enregistre la charge nette des dépréciations constituées au titre du risque de crédit, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations constituées sur base de portefeuilles de créances homogènes.

Il porte aussi bien sur les prêts et créances que sur les titres à revenu fixe supportant un risque avéré de contrepartie. Les pertes liées à d'autres types d'instruments (dérivés ou titres comptabilisés à la juste valeur sur option) constatées suite à la défaillance d'établissements de crédit figurent également dans ce poste.

## 4.7.1 Coût du risque

### Coût du risque de la période

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	(23,5)	(27,0)
Récupérations sur créances amorties	0,9	1,0
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(0,3)	(0,3)
<b>TOTAL COÛT DU RISQUE</b>	<b>(22,9)</b>	<b>(26,3)</b>

### Coût du risque de la période par nature d'actifs

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Opérations avec la clientèle	(22,9)	(24,7)
Engagements par signature	0,0	(1,6)
<b>TOTAL COÛT DU RISQUE</b>	<b>(22,9)</b>	<b>(26,3)</b>

## 4.7.2 Dépréciations et provisions pour risque de crédit

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2015
Actifs financiers disponibles à la vente	0,2	0,0	(0,2)	0,0	0,0
Opérations avec la clientèle	260,6	41,8	(30,5)	0,4	272,3
Autres actifs financiers	0,8	0,0	0,0	0,0	0,8
<b>Dépréciations déduites de l'actif</b>	<b>261,6</b>	<b>41,8</b>	<b>(30,7)</b>	<b>0,4</b>	<b>273,1</b>
<b>Provisions sur engagements hors bilan</b>	<b>18,2</b>	<b>2,0</b>	<b>(2,0)</b>	<b>0,1</b>	<b>18,3</b>
<b>TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT</b>	<b>279,8</b>	<b>43,8</b>	<b>(32,7)</b>	<b>0,5</b>	<b>291,4</b>

## 4.8 Impôts sur le résultat

### 4.8.1 Composante du poste « Impôts sur le résultat »

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Impôts courants	(15,4)	(15,4)
Impôts différés	(2,0)	(0,8)
<b>IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>(17,4)</b>	<b>(16,2)</b>

### 4.8.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	1er semestre 2015		1er semestre 2014	
	en millions d'euros	taux d'impôt	en millions d'euros	taux d'impôt
Résultat net part du groupe	24,0		27,7	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	(0,3)		(0,2)	
Impôts	17,4		16,3	
<b>RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS ET VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION (A)</b>	<b>41,1</b>		<b>43,7</b>	
<b>Taux d'imposition de droit commun français (B)</b>		<b>34,43%</b>		<b>34,43%</b>
<b>Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A*B)</b>	<b>(14,2)</b>		<b>(15,1)</b>	
Effet des différences permanentes	(1,9)	4,62%	0,2	(0,46%)
Impôts à taux réduit et activités exonérées	0,0	0,00%	(0,1)	0,23%
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés	(1,1)	2,68%	(1,2)	2,75%
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	(0,3)	0,73%	(0,2)	0,46%
Autres éléments	0,1	(0,24%)	0,1	(0,23%)
<b>Charge (produit) d'impôts comptabilisée</b>	<b>(17,4)</b>		<b>(16,3)</b>	
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT RAPPORTÉE AU RÉSULTAT TAXABLE)</b>		<b>42,34%</b>		<b>37,23%</b>

## Note 5 – Partenariats et entreprises associées

### 5.1 Participations dans les entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2015	31/12/2014
Conservateur Finance	4,2	4,4
<b>Sociétés financières</b>	4,2	4,4
<b>TOTAL DES PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>4,2</b>	<b>4,4</b>

### 5.2 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Conservateur Finance	0,3	0,2
<b>Sociétés financières</b>	0,3	0,2
<b>TOTAL DE LA QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>

## Note 6 – Informations sectorielles

Le Groupe Palatine est, conformément aux normes définies par le Groupe BPCE, présentée selon les 3 pôles suivants :

- la banque de proximité ;
- la gestion d'actifs ;
- les autres activités.

Le pôle « Banque de proximité » recouvre l'ensemble des activités de l'entité « Banque Palatine ».

Le pôle « Gestion d'actifs » englobe l'ensemble des activités de la filiale de gestion d'actifs « Palatine Asset Management ».

A ces deux pôles, il convient d'ajouter les « Autres activités » regroupant l'activité d'assurance de la filiale « Aries Assurances », ainsi que les quotes-parts de résultats des sociétés mises en équivalence (Conservateur Finance).

L'analyse géographique des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités, le produit net bancaire du Groupe Palatine étant intégralement réalisé en France.

en millions d'euros	Banque de proximité		Gestion d'actifs		Autres activités		Total Groupe	
	1er semestre 2015	1er semestre 2014	1er semestre 2015	1er semestre 2014	1er semestre 2015	1er semestre 2014	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Produit net bancaire	150,7	147,2	13,3	12,0	0,2	0,9	164,2	159,5
Frais de gestion	(95,0)	(65,1)	(4,1)	(4,3)	(0,1)	(0,1)	(100,2)	(69,5)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>55,7</b>	<b>82,1</b>	<b>9,2</b>	<b>7,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>64,0</b>	<b>79,0</b>
Coefficient d'exploitation	67,7%	57,8%	30,8%	35,8%	50,0%	33,3%	61,0%	56,1%
Coût du risque	(22,9)	(26,3)					(22,9)	(26,3)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0,3	0,2	0,3	0,2
<b>Résultat courant avant Impôts</b>	<b>31,8</b>	<b>35,8</b>	<b>9,2</b>	<b>7,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>41,4</b>	<b>43,9</b>
Impôt sur le résultat	(14,3)	(13,5)	(3,1)	(2,6)	0,0	(0,1)	(17,4)	(16,2)
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)							0,0	0,0
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>17,5</b>	<b>22,3</b>	<b>6,1</b>	<b>5,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>24,0</b>	<b>27,7</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>15 984,4</b>	<b>14 912,1</b>	<b>16,2</b>	<b>15,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>	<b>16 003,9</b>	<b>14 930,7</b>



## Note 7 – Engagements

Le montant communiqué correspond à la valeur nominale de l'engagement donné.

### 7.1 Engagements de financement

<i>en milliers d'euros</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Engagements de financement donnés en faveur :</b>		
des établissements de crédit	0,0	1 100,0
de la clientèle	1 650,9	1 470,4
- Ouvertures de crédit confirmées	1 585,5	1 430,2
- Autres engagements	65,4	40,2
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES</b>	<b>1 650,9</b>	<b>2 570,4</b>
<b>Engagements de financement reçus :</b>		
d'établissements de crédit	573,4	613,2
de la clientèle	50,0	0,0
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS</b>	<b>623,4</b>	<b>613,2</b>

### 7.2 Engagements de garantie

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Engagements de garantie donnés :</b>		
d'ordre des établissements de crédit	63,5	85,6
d'ordre de la clientèle	1 021,8	1 025,4
autres engagements donnés	573,4	613,2
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES</b>	<b>1 658,7</b>	<b>1 724,2</b>
<b>Engagements de garantie reçus :</b>		
d'établissements de crédit	347,3	386,5
de la clientèle	612,3	621,5
autres engagements reçus	4 060,0	4 034,6
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS</b>	<b>5 019,6</b>	<b>5 042,6</b>

## Note 8 – Actifs financiers donnés en garantie

en millions d'euros	Pensions		Actifs cédés ou affectés en garantie	30/06/2015	Pensions		Actifs cédés ou affectés en garantie	31/12/2014
	VNC	VNC	VNC	VNC	VNC	VNC	VNC	
<b>ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE</b>								
Titres à revenu fixe	0,0	0,0		0,0	10,2	0,0		10,2
Actifs financiers disponibles à la vente	0,0	0,0		0,0	10,2	0,0		10,2
Prêts et créances sur les établissements de crédit	0,0	573,4		573,4	0,0	613,2		613,2
Titres assimilés à des prêts et créances sur les établissements de crédit	0,0	0,0		0,0	28,1	0,0		28,1
Prêts et créances	0,0	573,4		573,4	28,1	613,2		641,3
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE</b>	<b>0,0</b>	<b>573,4</b>		<b>573,4</b>	<b>38,3</b>	<b>613,2</b>		<b>651,5</b>
<i>dont actifs financiers transférés non intégralement décomptabilisés</i>	0,0	573,4		573,4	38,3	613,2		651,5
<b>PASSIFS ASSOCIES</b>								
Titres à revenu fixe	0,0	0,0		0,0	9,8	0,0		9,8
Actifs financiers disponibles à la vente	0,0	0,0		0,0	9,8	0,0		9,8
Titres assimilés à des prêts et créances sur les établissements de crédit	0,0	0,0		0,0	27,8	0,0		27,8
Prêts et créances	0,0	0,0		0,0	27,8	0,0		27,8
<b>TOTAL DES PASSIFS ASSOCIES AUX ACTIFS FINANCIERS NON INTEGRALEMENT DECOMPTABILISES</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>	<b>37,6</b>	<b>0,0</b>		<b>37,6</b>

Les actifs financiers « cédés » sont des créances cédées à titre de garantie (articles L. 211-38 ou L. 313-23 et suivants du Code monétaire et financier) dans le cadre de refinancements garantis, notamment auprès de la banque centrale.

Au 30 juin 2015, les créances données en garantie relatifs aux dispositifs de refinancement correspondent aux créances mobilisées auprès de la Banque de France dans le cadre du processus TRICP pour 573,4 millions d'euros (613,2 millions d'euros au 31 décembre 2014).

## Note 9 – Compensation d’actifs et de passifs financiers

Le Groupe Palatine n’opère pas de compensation d’actifs et de passifs financiers au bilan en application des règles de compensation d’IAS 32.

Les actifs et passifs financiers « sous accords de compensation non compensés au bilan » correspondent aux encours d’opérations sous contrats cadres de compensation ou assimilés, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation restrictifs de la norme IAS 32. C’est le cas notamment des dérivés ou d’encours de pensions livrées faisant l’objet de conventions cadres au titre desquelles les critères du règlement net ou la réalisation d’un règlement simultané de l’actif et du passif ne peut être démontré ou bien pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu’en cas de défaillance, d’insolvabilité ou de faillite de l’une ou l’autre des parties au contrat.

Pour ces instruments, les colonnes « Actifs associés et instruments financiers reçus en garantie » et « Passifs associés et instruments financiers donnés en garantie » comprennent notamment :

- pour les opérations de pension :
  - les emprunts ou prêts résultant d’opérations de pensions inverses avec la même contrepartie, ainsi que les titres reçus ou donnés en garantie (pour la juste valeur desdits titres) ;
  - les appels de marge sous forme de titres (pour la juste valeur desdits titres) ;
- pour les opérations de dérivés, les justes valeurs de sens inverse avec la même contrepartie, ainsi que les appels de marge sous forme de titres.

Les appels de marge reçus ou versés en trésorerie figurent dans les colonnes « Appels de marge reçus (*cash collateral*) » et « Appels de marge versés (*cash collateral*) ».

Les instruments financiers sous accords de compensation non compensés au bilan sont principalement constitués d’opérations de pensions ou d’instruments dérivés traités de gré à gré.

### 9.1 Actifs financiers

	30/06/2015			31/12/2014		
	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Exposition nette	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Exposition nette
<i>en millions d’euros</i>						
Dérivés	39,3	38,3	1,0	27,2	24,7	2,5
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS SOUS ACCORDS DE COMPENSATION NON COMPENSES AU BILAN</b>	<b>39,3</b>	<b>38,3</b>	<b>1,0</b>	<b>27,2</b>	<b>24,7</b>	<b>2,5</b>

### 9.2 Passifs financiers

	30/06/2015				31/12/2014			
	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (cash collateral)	Exposition nette	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (cash collateral)	Exposition nette
<i>en millions d’euros</i>								
Dérivés	205,7	38,3	127,1	40,3	204,1	24,7	132,2	47,3
Opérations de pension	0,0	0,0	0,0	0,0	37,6	37,5	0,0	0,0
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS SOUS ACCORDS DE COMPENSATION NON COMPENSES AU BILAN</b>	<b>205,7</b>	<b>38,3</b>	<b>127,1</b>	<b>40,3</b>	<b>241,6</b>	<b>62,2</b>	<b>132,2</b>	<b>47,3</b>

## Note 10 – Périmètre de consolidation

Aucune évolution de périmètre de consolidation depuis le 31 décembre 2014.

			30/06/15		
	Pays de constitution ou de résidence	Méthode de consolidation	Evolution du périmètre par rapport au 31 décembre 2014	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
<b>BANQUE PALATINE</b>	France	Intégration globale			<b>Entité consolidante</b>
PALATINE ASSET MANAGEMENT	France	Intégration globale	-	100,0%	100,0%
ARIES ASSURANCES	France	Intégration globale	-	100,0%	100,0%
CONSERVATEUR FINANCE	France	Mise en équivalence	-	20,0%	20,0%

#### **CHAPITRE 4 – DOCUMENT ACCESSIBLE AU PUBLIC**

Le présent document peut également être consulté sur les sites internet :

- de l'Autorité des Marchés Financiers : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)
- Sur le site de la Banque Palatine : [www.palatine.fr](http://www.palatine.fr),  
Rubrique nous connaître, informations financières, Chiffres clés/principaux indicateurs

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de la Banque Palatine : 42, rue d'Anjou – 75008 PARIS.

#### **Contacts**

Thierry Zaragoza – Directeur général délégué en charge du Pôle Finances & Opérations Bancaires - Téléphone : 01.55.27.95.50 [thierry.zaragoza@palatine.fr](mailto:thierry.zaragoza@palatine.fr)

Katia Gely – Directeur de la Communication- Téléphone : 01.55.27.95.15  
[katia.gely@palatine.fr](mailto:katia.gely@palatine.fr)

**palatine.fr**

**optimisersonpatrimoine.com**

**financersonentreprise.com**

**cercle-palatine-eti.fr**

**Twitter : @banquepalatine**

